Image not found or type unknown

Régularisation sur charges

Par **Richard jennifer**, le **28/11/2018** à **18:10**

Bonjour,

Ayant déménagé, je reçois à ce jour de la part de propriétaire un décompte Foncia Brette que j'en qualifie d'illisible. En effet lors de mon entrée, on me stipule une avance mensuelle sur charges pour l'eau de 70€. Aujourd'hui je constate sur une facture de 1399€ que j'ai consommée 500€ d'eau le reste étant des charges générale, charges voie privée... je trouve cela abusif tout de même. On ne m'a jamais parlé des charges de copropriété dont j'en devrais m'acquitter.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés